

Rapport commission FA – demande de crédit pour le rachat des centrales solaires SIG sur domaine communal – DS 8-2022-40

Mesdames, Messieurs,

Réunie en séance ordinaire le 1^{er} février 2023, la commission Finances et Administration a étudié la demande de crédit pour le rachat des centrales solaires SIG sur domaine communal d'un montant de CHF 508'000 TTC.

Comme décrit dans le rapport précédent il s'agit du rachat des trois centrales solaires installées sur les bâtiments de la Mairie, du CIV et du Forum.

Actuellement le courant produit est acheté par les SIG. Un rachat des centrales par la commune permettra d'utiliser le courant produit pour l'autoconsommation des trois bâtiments estimée à 67%, avec une revente du surplus. L'économie globale estimée est de l'ordre de CHF 50'000.- par an, en tenant compte du prix du KWh et du pourcentage d'autoconsommation.

Un commissaire relève que nous achetons du matériel qui a déjà quelques années de vie, une nouvelle centrale aurait un meilleur rendement. Il est répondu qu'au niveau de la durabilité il est plus logique d'utiliser les centrales existantes. Les trois centrales datent d'une dizaine d'années et ont été remises à neuf il y a 3 ans, les onduleurs, point faible des centrales, sont neufs et les panneaux ayant une durée de vie de 25 à 30 ans, on peut compter sur un retour sur investissement en moins de 8 ans. Les frais d'entretien des centrales sont de l'ordre de CHF 1'000.- à 1'500.- par centrale, par année.

La question de la centrale du CIV et de la revente du courant ou d'une partie de la centrale sera à gérer avec les deux autres communes concernées par ce bâtiment, par le biais d'une convention.

La commission passe au vote et vous recommande par

8 pour (8 membres présents)

d'accepter la demande de crédit DS 8-2022-40 pour le rachat des centrales solaires SIG sur domaine communal pour un montant de Frs 508'000 TTC, amortis comptablement sur 10 ans.

Bernex, le 3 février 2023

La rapporteuse :
Sandra Marconi